



Dossier de presse



ARDENNE rives de meuse

**Démarrage des travaux de réhabilitation
de la piscine de Revin**



Jeudi 18 Février 2021 à 16 H 00

Piscine de Revin

81 Rue de la Céramique – 08500 REVIN

En présence de :

- **M. Bernard DEKENS**, Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse ;

- **M. Daniel DURBECQ**, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes et Maire de Revin

- **M. Jean-Pol DEVRESSE**, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des Travaux

- **M. Jean-Claude JACQUEMART**, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des Sports

- **M. Ludvic BETTINESCHI**, Directeur Général Adjoint, Ardenne Rives de Meuse ;

Historique et Présentation des travaux

Un audit des piscines communautaires de Vireux-Wallerand, Fumay et Revin, a été réalisé en 2014/2015 et a mis en évidence que les piscines de Revin et de Fumay présentaient des désordres tels qu'ils mettaient en péril, à plus ou moins long terme, la pérennité de ces établissements.

La piscine de Revin présentait une structure saine mais des équipements de chauffage, de traitement de l'eau et de l'air, dégradés et obsolètes.

Après avoir étudié de manière approfondie toutes les options qui s'offraient à notre Communauté, après avis favorable du Groupe de Travail dédié à l'avenir des piscines et de la Commission des finances du 12 mars 2018, le Conseil de Communauté du 22 mars 2018, a proposé d'engager, dans un premier temps, des travaux de rénovation de la piscine de Revin, afin de pérenniser cet établissement, pour un coût estimé de 1 Million d'euros HT de travaux (1,2 Million d'€ TTC) auxquels s'ajoutent les frais de Maitrise d'œuvre.

La piscine de Revin a fermé ses portes le 21 avril 2018.

Une première réunion du GT a eu lieu avec l'équipe de maitrise d'œuvre qui a présenté ses pistes de réflexion suite à son propre diagnostic du bâtiment. Ces pistes se résumaient en 3 catégories :

- les travaux nécessaires pour des raisons réglementaires, réparatoires et pour améliorer la performance énergétique du bâtiment ;
- les travaux recommandés pour des raisons techniques ou fonctionnelles
- les travaux d'amélioration d'ordre technique et pour développer l'attractivité de l'établissement

Au regard des arguments développés par le MOE, au sujet de la nécessité d'engager des travaux plus importants que prévus initialement, notamment la reprise totale du traitement de l'eau, le GT a décidé retenir tous les travaux nécessaires et a également demandé au MOE de travailler sur la réduction de la profondeur du bassin sport afin de réaliser des économies de fonctionnement (volume d'eau, traitement et chauffage) avec suppression du plongoir.

Par ailleurs, il a été demandé de retravailler la partie « Accueil » pour la mettre aux normes et la rendre plus conviviale.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études APMA situé à ROUEN pour un montant de 242 365,96 € TTC.

Les marchés ont été notifiés le 18 janvier 2021, portant démarrage d'une période de préparation d'une durée de 1 mois.

Réalisation des travaux

Voici les entreprises retenues pour les travaux de rénovation ainsi que les montants par lot.

Lot	N° du marché	Objet des tvx	Entreprise retenue	Date de mise au point	Montant définitif de l'offre en euros HT
1	20 MN 01 07	Gros œuvre	PIANTONI	11/12/2020	413 112,10 €
2	19 MT 01 07	Couverture - étanchéité	LAZZARONI	12/12/2020	110 867,93 €
3	19 MT 03 10	Menuiseries ext- int	GUY ROBINET	11/12/2020	259 860 €
4	19 MT 03 10	Métallerie	M.S.F	14/12/2020	37 345,00 €
5	19 MT 03 10	Traitement d'air-chauffage	SAREMICO	12/12/2020	613 404,71 €
6	19 MT 01 07	Traitement d'eau	TECH'O FLUIDES	28/12/2020	430 000,00 €
7	19 MT 01 07	Electricité	EIFFAGE ENERGIE LMA	14/12/2020	107 946,52 €
8	A définir	Equipements vestiaires/cabines/casiers	En cours de travaux		
9	20 MN 02 07	Agencement int. Bois	LEMPEREUR	16/12/2020	28 197,03 €
10	19 MT 03 10	Etanchéité liquide	BAILLE	14/12/2020	223 651,21 €
11	19 MT 01 07	Peinture	LAURENT	15/12/2020	42 158,52 €
12	19 MT 01 07	VRD - espaces verts	LA GRANDE RUELLE	11/12/2020	97 295,00€
Total					2 363 838,02€

Les travaux ont démarré le lundi 15 février 2021.

La durée prévisionnelle des travaux est de 10 mois et demi.

Le contrôle technique a été notifié au bureau SOCOTEC pour un montant de 8 610 € TTC et la mission de coordination sécurité au bureau DEKRA pour un montant de 5 328 € TTC.

Les subventions suivantes ont été obtenues :

Rénovation de la Piscine de REVIN	DSIL "Contrat de Ruralité"	199 147,00 €
	DSIL Plan de relance	346 094,00 €
	DETR	298 425,00 €
Total		843 666,00 €